

40	31/08/2020	BE 0465.741.144	44	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20499.00463	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À  
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **ENTERPRISE APPLICATIONS AND SERVICES INTEGRATION**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Avenue Robert Schuman

N°: 12

Boîte:

Code postal: 1400

Commune: Nivelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Brabant wallon

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0465.741.144

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

30-03-1999

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

24-06-2020

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2019

au

31-12-2019

Exercice précédent du

01-01-2018

au

31-12-2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.4.2, C 6.5.2, C 6.6, C 6.7.2, C 6.11, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

**Ce compte annuel ne concerne pas une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.**

<p style="text-align: center;"><b>LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE</b></p>
--

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

### **TURI Toni**

Chemin de la Poudrerie 10/b  
7061 Casteau (Soignies)  
BELGIQUE

Début de mandat: 29-06-2016

Fin de mandat: 30-06-2021

Administrateur

### **CURABA Salvatore**

Rue des Chasseurs 155  
7100 Saint-Vaast  
BELGIQUE

Début de mandat: 29-06-2016

Fin de mandat: 30-06-2021

Administrateur

### **BLOCK Frédéric**

Rue du Réservoir 1  
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve  
BELGIQUE

Début de mandat: 29-06-2016

Fin de mandat: 30-06-2021

Administrateur

### **BLOCK Jean-Michel**

Rue de Pinchart 80/a  
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve  
BELGIQUE

Début de mandat: 29-06-2016

Fin de mandat: 30-06-2021

Administrateur

### **HERREMANS Jean-François**

Chemin du Tombeu 6  
5377 Baillonville  
BELGIQUE

Début de mandat: 29-06-2016

Fin de mandat: 30-06-2021

Administrateur

### **DEWANDRE Nicolas**

Rue Van Bortonne 67  
1090 Jette  
BELGIQUE

Début de mandat: 29-06-2016

Fin de mandat: 15-05-2020

Administrateur

### **MICHAUX Ludovic**

Rue de Merbes 8  
7130 Binche

N°	BE 0465.741.144		C 2.1
----	-----------------	--	-------

BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Fin de mandat: 30-06-2021

Administrateur

**EASI GROUP SA**

BE 0894.498.366

Avenue Robert Schuman 12

1400 Nivelles

BELGIQUE

Début de mandat: 29-06-2016

Fin de mandat: 30-06-2021

Administrateur

**RSM INTERAUDIT SCRL (B000091)**

BE 0436.391.122

Lozenberg 22

1930 Zaventem

BELGIQUE

Début de mandat: 29-06-2019

Fin de mandat: 30-06-2021

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

**NOBELS** Jean-François (A01360)

Lozenberg 22

1930 Zaventem

BELGIQUE

N°	BE 0465.741.144		C 2.2
----	-----------------	--	-------

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b>10.731.544</b>	<b>10.899.400</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>13.001</b>	<b>2.363</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>8.576.653</b>	<b>8.761.900</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	2.175.825	2.394.785
Mobilier et matériel roulant		24	3.539.078	3.159.045
Location-financement et droits similaires		25	2.794.900	3.141.220
Autres immobilisations corporelles		26	41.850	41.850
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	25.000	25.000
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>2.141.891</b>	<b>2.135.137</b>
Entreprises liées	6.15	280/1	2.000.250	2.013.130
Participations		280	2.000.250	2.013.130
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	141.641	122.007
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	141.641	122.007
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>17.414.528</b>	<b>15.763.092</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>474.897</b>	<b>1.141.871</b>
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	474.897	1.141.871
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>15.454.807</b>	<b>14.285.522</b>
Créances commerciales		40	11.917.643	13.652.941
Autres créances		41	3.537.165	632.581
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>1.384.412</b>	<b>273.474</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>100.412</b>	<b>62.226</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>28.146.072</b>	<b>26.662.492</b>

N°	BE 0465.741.144	C 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Capital</b>	6.7.1	10/15	<b>2.046.570</b>	<b>2.183.160</b>
Capital souscrit		10	478.419	478.419
Capital non appelé		100	578.360	578.360
<b>Primes d'émission</b>		101	99.941	99.941
<b>Plus-values de réévaluation</b>		11		
<b>Réserves</b>		12		
Réserve légale		13	1.168.087	1.261.087
Réserves indisponibles		130	72.861	72.861
Pour actions propres		131		
Autres		1310		
Réserves immunisées		1311		
Réserves disponibles		132	77.500	170.500
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>		133	1.017.726	1.017.726
<b>Subsides en capital</b>		14		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		15	400.064	443.653
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		19		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		16	<b>823.923</b>	<b>687.875</b>
Pensions et obligations similaires		160/5	823.923	687.875
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
<b>Impôts différés</b>		164/5		
<b>DETTES</b>		168		
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17/49	<b>25.275.579</b>	<b>23.791.457</b>
Dettes financières		17	5.946.853	4.981.362
Emprunts subordonnés		170/4	5.946.853	4.981.362
Emprunts obligataires non subordonnés		170		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		171		
Etablissements de crédit		172	2.713.646	3.074.581
Autres emprunts		173	3.233.207	1.906.780
Dettes commerciales		174		
Fournisseurs		175		
Effets à payer		1750		
Acomptes reçus sur commandes		1751		
Autres dettes		176		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	178/9	<b>18.771.210</b>	<b>18.369.126</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.784.906	1.476.712
Dettes financières		43	1.500.000	1.000.000
Etablissements de crédit		430/8	1.500.000	1.000.000
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	4.632.609	5.172.926
Fournisseurs		440/4	4.632.609	5.172.926
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	2.429.281	2.698.226
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	3.296.246	3.452.941
Impôts		450/3	610.093	1.084.967
Rémunérations et charges sociales		454/9	2.686.152	2.367.974
Autres dettes		47/48	5.128.168	4.568.321
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>557.515</b>	<b>440.970</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>28.146.072</b>	<b>26.662.492</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>40.660.385</b>	<b>36.009.198</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	39.333.859	34.504.352
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	1.326.526	1.504.846
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>35.725.155</b>	<b>30.708.973</b>
Approvisionnements et marchandises		60	8.607.175	7.571.813
Achats		600/8	8.607.175	7.571.813
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	9.908.790	8.206.819
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	13.378.048	11.998.636
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	3.100.238	2.718.011
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	450.000	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	136.048	79.787
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	144.857	133.908
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>4.935.229</b>	<b>5.300.225</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>295.713</b>	<b>152.748</b>
Produits financiers récurrents		75	295.713	152.748
Produits des immobilisations financières		750	174.936	2
Produits des actifs circulants		751	12.386	11.945
Autres produits financiers	6.11	752/9	108.392	140.802
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>175.730</b>	<b>193.831</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	155.660	187.643
Charges des dettes		650	142.960	153.869
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	12.700	33.774
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	20.071	6.188
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>5.055.212</b>	<b>5.259.142</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>	6.13	67/77	<b>521.504</b>	<b>940.822</b>
Impôts		670/3	543.987	948.087
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	22.483	7.265
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>4.533.708</b>	<b>4.318.321</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789	<b>93.000</b>	
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>4.626.708</b>	<b>4.318.321</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-) 9906	<b>4.626.708</b>	<b>4.318.321</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	4.626.708	4.318.321
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P		
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b>	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-) 14		
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>	694/7	<b>4.626.708</b>	<b>4.318.321</b>
Rémunération du capital	694	4.626.708	4.318.321
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE,  
MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXXX	79.492
8022	23.296	
8032		
8042		
8052	102.788	
8122P	XXXXXXXXXXX	77.129
8072	12.659	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	89.788	
211	13.001	

N°	BE 0465.741.144	C 6.2.4
----	-----------------	---------

## GOODWILL

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

### Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

### Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXXXX	1.538.498
8023		
8033		
8043		
8053	1.538.498	
8123P	XXXXXXXXXXXX	1.538.498
8073		
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	1.538.498	
212		

N°	BE 0465.741.144	C 6.3.2
----	-----------------	---------

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192P	XXXXXXXXXX	<b>6.230.916</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.204.489	
Cessions et désaffectations	8172	7.820	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192	<b>7.427.585</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322P	XXXXXXXXXX	<b>3.836.131</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8272	1.415.629	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322	<b>5.251.760</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	23	<b>2.175.825</b>	

N°	BE 0465.741.144	C 6.3.3
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXXXX	<b>6.476.052</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.788.739	
Cessions et désaffectations	8173	882.949	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	<b>7.381.843</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	XXXXXXXXXXXX	<b>3.317.007</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	1.325.630	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	799.872	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	<b>3.842.765</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	24	<b>3.539.078</b>	

N°	BE 0465.741.144	C 6.3.4
----	-----------------	---------

## LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	XXXXXXXXXXXX	5.200.000

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8164		
------	--	--

Cessions et désaffectations

8174		
------	--	--

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8184		
------	--	--

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8194	5.200.000	
------	-----------	--

**Plus-values au terme de l'exercice**

8254P	XXXXXXXXXXXX	
-------	--------------	--

**Mutations de l'exercice**

Actées

8214		
------	--	--

Acquises de tiers

8224		
------	--	--

Annulées

8234		
------	--	--

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8244		
------	--	--

**Plus-values au terme de l'exercice**

8254		
------	--	--

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8324P	XXXXXXXXXXXX	2.058.780
-------	--------------	-----------

**Mutations de l'exercice**

Actés

8274	346.320	
------	---------	--

Repris

8284		
------	--	--

Acquis de tiers

8294		
------	--	--

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8304		
------	--	--

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8314		
------	--	--

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8324	2.405.100	
------	-----------	--

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

25	2.794.900	
----	-----------	--

**DONT**

**Terrains et constructions**

250	2.794.900	
-----	-----------	--

**Installations, machines et outillage**

251		
-----	--	--

**Mobilier et matériel roulant**

252		
-----	--	--

N°	BE 0465.741.144	C 6.3.5
----	-----------------	---------

**AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXXXX	43.970
8165		
8175		
8185		
8195	43.970	
8255P	XXXXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXXXX	2.120
8275		
8285		
8295		
8305		
8315		
8325	2.120	
26	41.850	

**IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXXXX	25.000

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8166

Cessions et désaffectations

8176

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8186

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8196

25.000

**Plus-values au terme de l'exercice**

8256P

XXXXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actées

8216

Acquises de tiers

8226

Annulées

8236

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8246

**Plus-values au terme de l'exercice**

8256

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8326P

XXXXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actés

8276

Repris

8286

Acquis de tiers

8296

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8306

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8316

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8326

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

27

25.000

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**
**ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391P	XXXXXXXXXX	2.013.130
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391	2.013.130	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8471	12.880	
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521	12.880	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8541		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	280	<b>2.000.250</b>	
<b>ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	281P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	281		
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8651		

N°	BE 0465.741.144	C 6.4.3
----	-----------------	---------

**AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

(+)/(-)

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU**

**TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	
8363		
8373		
8383		
8393		
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
853P	XXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284		
285/8P	XXXXXXXXXX	<b>122.007</b>
8583	25.434	
8593	5.800	
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	<b>141.641</b>	
8653		

N°	BE 0465.741.144	C 6.5.1
----	-----------------	---------

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
<b>INTO IT</b> BE 0463.071.070 Société anonyme Lange Ambachtstraat 16/A 9860 Oosterzele <b>BELGIQUE</b>	Nominatives	750	100		31-12-2019	EUR	547.386	187.275

N°	BE 0465.741.144	C 6.7.1
----	-----------------	---------

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### ETAT DU CAPITAL

#### Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	578.360
100	578.360	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions

Codes	Montants	Nombre d'actions
	578.360	6.882
8702	XXXXXXXXXX	6.882
8703	XXXXXXXXXX	

Actions nominatives

Actions dématérialisées

#### Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Actionnaires

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101	99.941	XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	
	99.941	0

#### Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

#### Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

#### Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

#### Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0465.741.144		C 6.8
----	-----------------	--	-------

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

Provisions à caractère général non liées à des litiges  
Provisions pour risques propres sur flotte automobile

Exercice
399.895
424.027

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**
**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**
**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	1.784.906
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	360.935
Etablissements de crédit	8841	1.423.971
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	<b>42</b>	<b>1.784.906</b>

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	4.619.461
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	1.386.255
Etablissements de crédit	8842	3.233.207
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	<b>8912</b>	<b>4.619.461</b>

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	1.327.392
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	1.327.392
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>	<b>8913</b>	<b>1.327.392</b>

**DETTES GARANTIES**
**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	<b>9061</b>	

N°	BE 0465.741.144	C 6.9
----	-----------------	-------

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes reçus sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise</b>	

Codes	Exercice
8922	4.657.177
8932	
8942	
8952	
8962	4.657.177
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	<b>4.657.177</b>

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

<b>Impôts</b>	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
<b>Rémunérations et charges sociales</b>	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	425.603
450	
9076	416.002
9077	2.270.151

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Charges à imputer	
Facturation anticipative licences et hébergement Cloud	

Exercice
35.000
522.515

N°	BE 0465.741.144	C 6.10
----	-----------------	--------

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

### CHARGES D'EXPLOITATION

#### Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

#### Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

#### Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

(+)/(-)

#### Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

#### Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

#### Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

#### Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	115.840	99.887
9086	213	175
9087	192,6	163,4
9088	319.764	276.558
620	9.439.803	8.824.474
621	2.187.444	1.871.837
622	509.839	208.099
623	1.240.962	1.094.226
624		
635		
9110		
9111		
9112	450.000	
9113		
9115	136.048	79.787
9116		
640	103.111	88.917
641/8	41.746	44.991
9096		
9097		
9098		
617		

N°	BE 0465.741.144	C 6.12
----	-----------------	--------

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

**PRODUITS NON RÉCURRENTS**

**Produits d'exploitation non récurrents**

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles  
 Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels  
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles  
 Autres produits d'exploitation non récurrents

**Produits financiers non récurrents**

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières  
 Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels  
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières  
 Autres produits financiers non récurrents

**CHARGES NON RÉCURRENTES**

**Charges d'exploitation non récurrentes**

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles  
 Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)  
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles  
 Autres charges d'exploitation non récurrentes  
 Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

**Charges financières non récurrentes**

Réductions de valeur sur immobilisations financières  
 Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)  
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières  
 Autres charges financières non récurrentes  
 Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
76		
76A		
760		
7620		
7630		
764/8		
76B		
761		
7621		
7631		
769		
66	<b>20.071</b>	<b>6.188</b>
66A		
660		
6620		
6630		
664/7		
6690		
66B	<b>20.071</b>	<b>6.188</b>
661	12.880	
6621		
6631		
668	7.191	6.188
6691		

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises

Réduction d'impôt pour recherche et développement

Réduction de valeur sur créance commerciale non déductible en 2019

Dividendes perçus

Codes	Exercice
9134	<b>425.917</b>
9135	400.000
9136	
9137	25.916
9138	<b>118.070</b>
9139	118.070
9140	
	1.436.918
	-5.035.756
	450.000
	-174.935

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

#### Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)

Par l'entreprise

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	2.605.850	2.735.951
9146	7.975.693	6.856.113
9147	2.045.235	2.014.277
9148		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS**

**Dont**

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

**GARANTIES RÉELLES**

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

**MARCHÉ À TERME**

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	3.870.000
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

Exercice

N°	BE 0465.741.144	C 6.14
----	-----------------	--------

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME**

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS**

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**ENTREPRISES LIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Placements de trésorerie**

Actions

Créances

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

**Autres engagements financiers significatifs**

**Résultats financiers**

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

**Cessions d'actifs immobilisés**

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

**ENTREPRISES ASSOCIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

**Autres engagements financiers significatifs**

**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
280/1	<b>2.000.250</b>	<b>2.013.130</b>
280	2.000.250	2.013.130
9271		
9281		
9291	<b>3.531.295</b>	<b>625.989</b>
9301		
9311	3.531.295	625.989
9321		
9331		
9341		
9351	<b>501.460</b>	<b>250.000</b>
9361		
9371	501.460	250.000
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

N°	BE 0465.741.144	C 6.15
----	-----------------	--------

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur**

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	<b>10.500</b>
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés**

N°	BE 0465.741.144		C 6.18.1
----	-----------------	--	----------

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, §2 et §3 du Code des sociétés  
La société mère EASI Group SA dépose les comptes consolidés.

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée

EASI GROUP SA  
BE 0894.498.366  
Avenue Robert Schuman 12  
1400 Nivelles  
BELGIQUE

N°	BE 0465.741.144	C 6.19
----	-----------------	--------

## Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du chapitre II de l'arrêté royal du 29 avril 2019 relatif aux comptes annuels des entreprises.

### 1.1. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Les frais d'établissement ne sont portés à l'actif que s'ils ne sont pas pris en charges durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés. Les frais d'établissement sont alors portés à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Les frais d'établissement font l'objet d'amortissements appropriés, au maximum par tranches annuelles de 20 % des sommes réellement dépensées. Toutefois, l'amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement sur emprunts peut être réparti sur toute la durée de l'emprunt.

### 1.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations sont actées pour leur valeur d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps, ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durables. Le Goodwill est amorti pendant 5 ans selon la méthode linéaire.

Les développements des produits standards ne sont pas considérés comme immobilisations incorporelles pour autant qu'elles concernent des ventes B2B.

En ce qui concerne le développement de produits B2C, il a été décidé d'activer en production immobilisée ces développements.

### 1.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan, déduction faite des amortissements, à leur valeur d'acquisition où leur valeur d'apport qui comprend les frais accessoires et la TVA non déductible.

Les immobilisations corporelles inférieures 400 € ne sont pas portées au bilan. Elles sont prises en charge totalement en cours de l'année d'acquisition. Les amortissements sont calculés de façon linéaire ou dégressive, à partir de l'année de la comptabilisation de l'investissement. Une année complète d'amortissement est prise en charge au cours de l'année d'acquisition.

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsque la valeur de celles-ci, déterminée en fonction de leur utilité pour l'entreprise, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable.

Plus particulièrement, il y lieu de noter les règles suivantes :

- Les frais d'établissement et de modifications des statuts : amortissements en 1 an
- Le matériel informatique : amortissements en 2 ans selon la méthode linéaire
- Le matériel Informatique de démonstration : amortissement en 1 an
- Le matériel de bureau : amortissements en 5 ans selon la méthode linéaire
- La téléphonie : amortissements en 4 ans selon la méthode linéaire
- Le mobilier de bureau : amortissements en 10 ans selon la méthode dégressive
- Le matériel roulant : amortissement en 4 ans selon la méthode linéaire
- Les aménagements des locaux : amortissements en 8 ans selon la méthode dégressive
- Location-financement et droits similaires : amortissements en 15 ans selon la méthode linéaire

### 1.4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Lorsqu'elles sont cotées sur un marché suffisamment large ou qu'elles font l'objet d'une valorisation régulière et objective, les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou le cas échéant, d'apport ou à leur valeur de réalisation si cette dernière est inférieure à la date de clôture de l'exercice. Si elles ne sont pas cotées, les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable. Plus particulièrement, les obligations, bons de caisse et autres titres à revenus fixes font l'objet de réductions de valeur, lorsque leur valeur d'acquisition dépasse leur valeur de remboursement à la date de clôture de l'exercice.

### 1.5. CRÉANCES À PLUS D'UN AN

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. Des réductions de valeur appropriées sont actées s'il y a une incertitude quant au paiement total ou parti el de la créance à l'échéance.

Des réductions de valeur sont également appliquées si la valeur de réalisation des créances est inférieure à leur valeur comptable, à la date de clôture de l'exercice.

### 1.6. CRÉANCES À UN AN AU PLUS

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. Des réductions de valeur appropriées sont actées s'il y a une incertitude quant au paiement, en tout ou en partie, de la créance au jour de l'échéance. Des réductions de valeur sont également appliquées si la valeur de réalisation des créances est inférieure à leur valeur comptable à la date du bilan.

### 1.7. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Les placements sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur nominale ou, s'il s'agit de valeurs mobilières, à leur valeur du marché à la date de clôture des comptes.

### 1.8. VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont évaluées à leur valeur nominale. Si elles sont libérées en monnaies étrangères, elles sont converties au cours en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

### 1.9. REGULARISATION

Les comptes de régularisation sont exprimés à leur valeur nominale. Le revenu sur les projets à prix fixe est pris sur base d'un état d'avancement mensuel. Le revenu sur les contrats d'assistance est pris sur base des prestations réellement effectuées. Les variations entre la facturation et le revenu sont actées dans les rubriques 'commandes en cours d'exécution' ou 'acomptes reçus sur commandes'.

La marge d'un dossier de vente de hardware et software est actée dans les résultats dès que toutes les factures de ventes ainsi les factures d'achat et de frais concernant ce dossier sont comptabilisées. Si au delà d'un délai de 3 mois, toutes les factures d'achats et de frais ne sont pas reçues, des factures à recevoir sont actées. La marge est dès lors prise dans les résultats.

En attendant qu'un dossier soit clôturé, les factures de ventes et d'achats sont actées dans les rubriques 'commandes en cours d'exécution' ou 'acomptes reçus sur commandes'.

### 1.10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont individualisées en fonction des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir. Par risques et charges de même nature, il faut entendre les catégories de risques et charges mentionnées à titre exemplatif à l'article 19, alinéa 5 de l'Arrêté Royal du 8 octobre 1976. Les provisions pour risques et charges doivent répondre aux critères de prudence, de sincérité et de bonne foi. Les provisions pour risques et charges doivent être constituées systématiquement sur base des méthodes arrêtées par l'entreprise conformément à l'article 15 de l'arrêté Royal du 8 octobre 1976. Elles ne peuvent dépendre du résultat de l'exercice.

Il doit être tenu compte de tous les risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs, même si ces risques, pertes ou dépréciations ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle il sont arrêtés par l'organe d'administration de l'entreprise.

Les provisions pour risques et charges ne peuvent être maintenues dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice une appréciation actuelle, selon les critères de dépréciations, les charges et risques en considération desquelles elles ont été constituées.

### 1.11. DETTES À PLUS D'UN AN

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale.

### 1.12. DETTES À UN AN AU PLUS

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale.

### 1.13. COMPTES DE RÉSULTATS

Les règles d'évaluation relatives au compte de résultats sont les règles d'évaluation générales décrites dans l'Arrêté Royal du 8 octobre 1976.

### 1.14. GÉNÉRALITÉS

Les devises étrangères seront converties au cours moyen au comptant (calculé par la moyenne des cours acheteur et vendeur représentatifs) du dernier jour de bourse de l'année. Les écarts négatifs de conversion seront pris en charges au compte de résultats tandis que les écarts de conversion positifs sont portés en compte de régularisation du passif. La comptabilité est tenue en Euro.

### 1.15. IMPACTS ESTIMES COVID SUR EXERCICE 2020

La société a été impactée faiblement par le lockdown imposé dans le cadre de l'épidémie du COVID-19 de Mars à Juin 2020.

Les employés ont efficacement travaillé en home-working et ont mis en place de l'assistance à distance aux clients. Il n'a pas été fait appel au chômage économique.

Les revenus de la société ont augmenté par rapport à la même période de l'année précédente (de janvier à mai) et ce grâce à l'augmentation des revenus récurrents et les ventes de licence et hardware réalisées en 2019.

Le niveau de revenus services est également plus élevé vu que nous avons en moyenne plus de consultants que l'année passée à la même période.

Le risque se situe principalement au niveau des créances commerciales. Quelques clients ont demandé des reports de paiements et certains ont été signalés en difficulté financière sur base de leur secteur d'activité : services B2B, constructions ...

N°	BE 0465.741.144		C 6.19
----	-----------------	--	--------

Nous estimons devoir enregistrer des pertes sur créances pour 150.000 EUR sur l'année 2020 en espérant tout de même une reprise des activités de nos clients.

N°	BE 0465.741.144	C 7
----	-----------------	-----

## AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

### RAPPORT DE GESTION

Messieurs,

Conformément à l'article 3 :5 du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre gestion durant l'exercice social clôturé au 31/12/2019.

#### 1.1 ACTIVITES DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE

##### 1.1.1. Immobilisations

La valeur comptable nette du total des immobilisations incorporelles s'élève au terme de l'exercice à 13.000,64 EUR, contre 2.363,44 EUR pour l'exercice précédent.

La valeur comptable nette du total des immobilisations corporelles s'élève au terme de l'exercice à 8.576.652,76 EUR contre 8.761.899,75 EUR pour l'exercice précédent.

La valeur comptable nette des Installations, machines et outillage s'élève à 2.175.825,09 EUR et à 3.539.077,67 EUR en ce qui concerne le mobilier et matériel roulant.

La société a continué de réaliser des investissements en structure informatique (serveurs et stockage) nécessaires au développement et à la commercialisation de ses solutions ' ' Cloud ' '. Elle a également continué à augmenter son parc automobile suite à l'engagement de nouveaux collaborateurs.

La valeur comptable nette des immobilisations financières s'élève au terme de l'exercice à 2.141.890,92 EUR contre 2.135.136,62 EUR de l'exercice précédent. Cette rubrique reprend principalement les cautionnements versés en numéraire dans le cadre de marchés publics et à titre principal les participations dans la société INTO IT.

##### 1.1.2. Commandes en cours d'exécution

Cette rubrique reprend les achats de marchandises pour lesquels la vente n'a pas encore été reprise dans les comptes.

##### 1.1.3. Créances

La valeur comptable nette du total des créances à un an au plus s'élève au terme de l'exercice à 15.454.807,43 EUR contre 14.285.522,11 EUR de l'exercice précédent.

La valeur comptable nette des Créances commerciales au terme de l'exercice s'élève à 11.917.642,55 EUR contre 13.652.941,14 EUR de l'exercice précédent.

La valeur des Autres créances passe de 632.580,97 EUR à 3.362.229,71 EUR. La société dispose de créances envers la société-mère.

##### 1.1.4. Valeurs disponibles

La valeur comptable nette des valeurs disponibles au terme de l'exercice s'élève à 1.384.411,76 EUR par rapport à 273.473,95 EUR de l'année précédente.

##### 1.1.5. Comptes de régularisation

La valeur comptable nette des comptes de régularisation figurant à l'actif du bilan s'élève au terme de l'exercice à 100.412,00 EUR, contre 62.225,63 EUR l'exercice précédent. Il s'agit des charges à reporter sur l'exercice 2019.

##### 1.1.6. Capitaux propres et réserves

Le capital d'EASI s'élève au terme de l'exercice à 578.360,14 EUR et est représenté par 6.882 actions. La proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale concernant l'affectation du résultat de l'exercice est déjà reprise dans les rubriques suivantes.

La valeur comptable nette du total des réserves au terme de l'exercice s'élève à 1.168.086,97 EUR.

La valeur comptable des réserves disponibles s'élève au terme de l'exercice à 1.017.726,44 EUR. Les subsides en capital s'élèvent à 400.064,02 EUR. Ils sont liés à l'investissement immobilier.

La valeur des provisions et impôts différés s'élève à 823.923,03 EUR contre 687.875,32 EUR pour l'année précédente. Il s'agit de provisions pour risques et charges liées à l'entretien et l'assurance des véhicules de la flotte ainsi que de provisions pour événements à organiser en 2020.

##### 1.1.7. Dettes

Le montant total des dettes figurant au bilan est de 25.550.643,49 EUR contre 23.791.457,13 EUR de l'exercice précédent.

Les dettes à plus d'un an s'élèvent à 5.946.852,97 EUR contre 4.981.361,67 EUR l'année précédente.

La société continue de financer sa flotte automobile ainsi que son contrat de leasing relatif à l'extension de son bâtiment. Au total, la partie long terme du leasing bâtiment s'élève à 2.713.646,39 EUR à fin 2019. La continue de rembourser son prêt relatif au rachat des actions de la société INTO IT SA et reçu un prêt à hauteur de 920.000 EUR pour financer ses futures acquisitions.

La valeur comptable nette des dettes à un an au plus s'élève au terme de l'exercice à 19.046.275,31 EUR contre 18.369.125,81 EUR de l'exercice précédent.

Les dettes fournisseurs passent de 5.172.926,43 EUR à 4.632.609,27 EUR.

La rubrique Acomptes reçus sur commandes reprend la facturation aux clients qui reste en attente de prestation ou de marchandises, pour un total de 2.429.281,23 EUR contre 2.698.226,12 EUR à la fin de l'exercice précédent.

Les dettes fiscales, salariales et sociales passent de 3.452.941 EUR pour 2018 à 3.296.245,60 EUR pour cette année.

La valeur comptable nette des Dettes relatives aux impôts au terme de l'exercice s'élève à 610.093,41 EUR. La société a pu bénéficier d'une économie d'impôt importante relative à la déduction de revenus d'innovation pour l'année 2019.

La valeur comptable nette des Autres dettes au terme de l'exercice s'élève à 5.403.233,25 EUR. Il s'agit des dettes envers d'autres sociétés du groupe (501.460,20 EUR) ainsi que le dividende octroyé à la maison mère (4.901.773,05 EUR).

##### 1.1.8. Comptes de régularisation

La valeur comptable nette des comptes de régularisation du passif s'élève au terme de l'exercice à 557.515,21 EUR contre 440.969,65 EUR pour l'exercice précédent. Il s'agit de produits à reporter suite à la facturation anticipative de contrats de type Cloud.

##### 1.1.9. Chiffre d'affaires et autres revenus

Le chiffre d'affaires, hors T.V.A., s'élève à 39.333.858,56 EUR contre 34.504.351,82 EUR de l'exercice précédent soit une augmentation de 14 %. Le CA lié aux ventes de services est en continue progression suite aux nouveaux projets et à l'engagement de nouveaux consultants. Les ventes de contrats récurrents continuent également de progresser.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au terme de l'exercice à 1.326.526,11 EUR et comprennent principalement les indemnités et commissions reçues, la réalisation d'actifs immobilisés (vente de véhicules) ainsi que les avantages en nature octroyés durant l'exercice.

##### 1.1.10. Charges

Les charges relatives aux achats de marchandises s'élèvent à 8.607.175,24 EUR contre 7.571.812,98 EUR de l'exercice précédent. Il s'agit d'une augmentation de 13,7 %.

Les charges afférentes aux services et biens divers s'élèvent à 9.908.789,64 EUR contre 8.206.818,73 EUR de l'exercice précédent.

Les rémunérations et charges sociales passent de 11.998.635,57 EUR pour l'exercice précédent à 13.378.047,92 EUR à fin de l'exercice 2019, soit une augmentation de 11,5 %.

Ce poste a été influencé par l'augmentation du nombre d'employé (engagement de 72 nouveaux collaborateurs) ainsi que l'octroi d'avantages aux employés des différents départements (warrants et bonus liés aux résultats).

En ce qui concerne les réductions de valeurs sur créances, nous avons acté une réduction de valeur exceptionnelle à hauteur de 450.000 EUR en prévision de la liquidation de notre client INBOX ZERO SA.

En ce qui concerne les charges financières, on note une diminution de 12,1 % et les produits financiers ont diminué de 20,93 %.

##### 1.1.11. Bénéfice et affectations

Le bénéfice de l'exercice avant impôts s'élève au terme de l'exercice à 5.055.211,85EUR contre un bénéfice de 5.259.142,47 EUR l'exercice précédent. Les impôts sur le résultat s'élèvent à 521.503,62 EUR.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 4.808.773,06 EUR. Une reprise de réserve immunisée a été effectuée à hauteur de 93.000 EUR et est à réaffecter également. Il est proposé de verser ce solde de bénéfice en dividendes.

#### 1.2. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE

La société n'est pas vraiment confrontée à de réels risques importants.

Il convient simplement de mentionner que la société doit pouvoir assurer la maintenance de ses produits et garantir un service après-vente de qualité.

La société n'est pas confrontée au risque de change et de taux. La société n'utilise pas d'instruments financiers. La société couvre ses risques opérationnels par des procédures de contrôle interne strictes.

#### 1.3. EVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

La société a été impactée faiblement par le lockdown imposé dans le cadre de l'épidémie du COVID-19 de Mars à Juin 2020.

Les employés ont efficacement travaillé en home-working et ont mis en place de l'assistance à distance aux clients. Il n'a pas été fait appel au chômage économique.

N°	BE 0465.741.144	C 7
----	-----------------	-----

Les revenus de la société ont augmenté par rapport à la même période de l'année précédente (de janvier à mai) et ce grâce à l'augmentation des revenus récurrents et les ventes de licence et hardware réalisées en 2019.

Le niveau de revenus services est également plus élevé vu que nous avons en moyenne plus de consultants que l'année passée à la même période.

Le risque se situe principalement au niveau des créances commerciales. Quelques clients ont demandé des reports de paiements et certains ont été signalés en difficulté financière sur base de leur secteur d'activité : services B2B, constructions ...

Nous estimons devoir enregistrer des pertes sur créances pour 150.000 EUR sur l'année 2020 en espérant tout de même une reprise des activités de nos clients.

1.4. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Aucun développement important n'est prévu pour les mois à venir.

1.5. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La société doit sans cesse se maintenir à jour au niveau de l'évolution des technologies informatiques.

Il est également important que les produits développés par EASI évoluent et tiennent compte des demandes du marché. De nouvelles versions de nos produits ont d'ailleurs vu le jour en 2019.

Il s'agit également de se conformer aux différentes dispositions légales en vigueur, notamment en ce qui concerne le logiciel comptable développé par EASI.

Les frais de recherche et de développement sont directement pris en charge pour ce qui concerne les applications développées en B2B.

1.6. JUSTIFICATION DE L'APPLICATION DES RÈGLES COMPTABLES DE CONTINUITÉ

Non applicable.

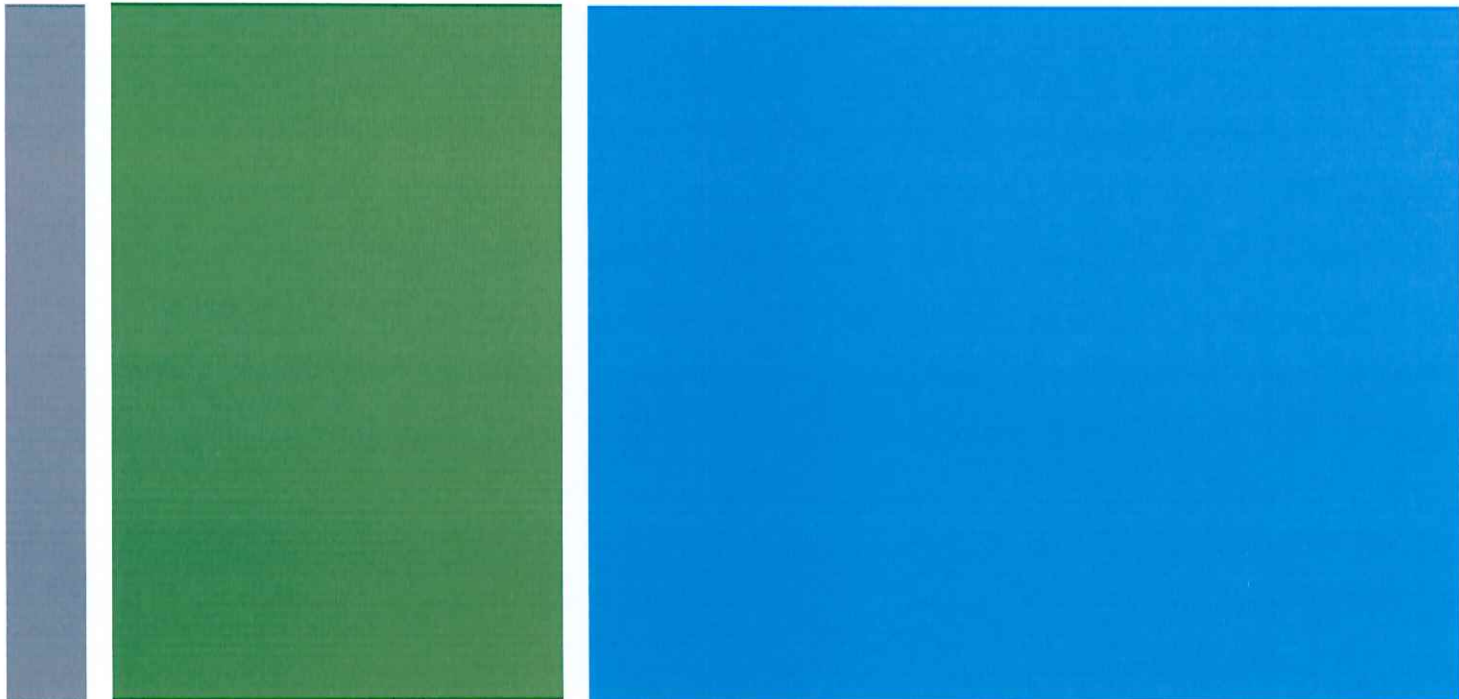
1.7. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Néant.

Nous demandons à l'assemblée générale des actionnaires d'approuver les comptes annuels pour l'exercice comptable clôturé le 31/12/2019

Conformément aux dispositions légales, nous demandons à l'assemblée générale d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire de la société pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'Administration



# EASI SA

Rapport du commissaire  
31 décembre 2019

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD  
AUDIT | TAX | CONSULTING



# EASI SA

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

### (COMPTES ANNUELS)

---

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société EASI Sa (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 26 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de EASI durant dix-neuf exercices consécutifs.

#### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

##### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 28.146.072,15 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 4.533.708,23.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date,

conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

##### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

##### Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in his own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit SC - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles  
interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0436.391.122 - RPM Bruxelles Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version en cours de révision) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

### Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

### Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés ou, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, du Code des sociétés et des associations à l'exception que nous n'avons reçu que ce jour les derniers éléments nous permettant d'établir notre rapport et qu'il ne vous a par conséquent pas été mis à disposition suivant les dispositions légales et statutaires.

Zaventem, le 24 juin 2020

RSM INTERAUDIT SC  
COMMISSAIRE  
REPRÉSENTÉE PAR



JEAN-FRANÇOIS NOBELS



LAURENT VAN DER LINDEN

N°	BE 0465.741.144	C 10
----	-----------------	------

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

---

### Etat des personnes occupées

**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Au cours de l'exercice</b>				
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	189,9	167,1	22,8
Temps partiel	1002	4	2	2
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	192,6	168,5	24,1
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	315.131	278.333	36.798
Temps partiel	1012	4.633	2.462	2.171
Total	1013	319.764	280.795	38.969
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	13.177.438	12.008.424	1.169.015
Temps partiel	1022	200.609	107.706	92.903
Total	1023	13.378.048	12.116.130	1.261.918
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033			

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
<b>Au cours de l'exercice précédent</b>				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	163,4	149	14,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	276.558	252.539	24.019
Frais de personnel	1023	11.998.636	10.909.180	1.089.456
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)**

<b>A la date de clôture de l'exercice</b>	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	208	5	211,5
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	206	5	209,5
Contrat à durée déterminée	111	2		2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	177	3	179,2
de niveau primaire	1200	11		11
de niveau secondaire	1201	36	1	36,9
de niveau supérieur non universitaire	1202	57	2	58,3
de niveau universitaire	1203	73		73
Femmes	121	31	2	32,3
de niveau primaire	1210	1		1
de niveau secondaire	1211	1	1	1,6
de niveau supérieur non universitaire	1212	6	1	6,7
de niveau universitaire	1213	23		23
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	208	5	211,5
Ouvriers	132			
Autres	133			

**Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise**

<b>Au cours de l'exercice</b>	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour l'entreprise	152		

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

**Entrées**

**Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	78	2	79,1
210	68	1	68,6
211	10	1	10,5
212			
213			

**Sorties**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	41	1	41,5
310	33		33
311	8	1	8,5
312			
313			
340			
341			
342	8		8
343	33	1	33,5
350			

### Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801	118	5811	7
Nombre d'heures de formation suivies	5802	2.824	5812	136
Coût net pour l'entreprise	5803	153.385	5813	7.386
dont coût brut directement lié aux formations	58031	153.385	58131	7.386
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	